

**DÉPARTEMENT DE LA SOMME****ARRONDISSEMENT D'AMIENS****FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE D'ÉNERGIE DE LA SOMME****EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU**

SÉANCE DU 8 JUILLET 2022

<b>DATE DE CONVOCATION :</b> 30/06/2022
<b>DATE D'AFFICHAGE :</b> 11/07/2022
<b>NOMBRE DE MEMBRES :</b>  - Inscrits : 18 - Présents : 13 - Absents : 5 - Votants : 13 - Pour : 13 - Contre : 0 - Abstention : 0
<b>OBJET :</b>  <b>Groupement de commandes achat d'énergie</b>  <b>Passation du marché subséquent n°4-6 pour la fourniture de gaz naturel</b> <b>Période de fourniture du 01/09/2022 au 31/12/2024</b>

L'an deux mille vingt-deux, le vendredi 8 juillet à 09 heures 30 le Bureau de la Fédération Départementale d'Énergie de la Somme, légalement convoqué s'est réuni dans les locaux de la FDE 80, 3 rue César Cascabel, Pôle Jules Verne 2 à BOVES, sous la présidence de M. Franck BEAUVARLET.

Étaient présents : 13 membres sur 18 convoqués, formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents et excusés : 5 membres.

Monsieur Daniel CARON a été nommé secrétaire de séance.

La séance étant ouverte, Monsieur le Président expose que dans le cadre des accords-cadres signés pour le groupement de commandes constitué pour la fourniture d'électricité et de gaz naturel, une consultation des titulaires est lancée pour un marché subséquent relatif à la fourniture de gaz naturel (période de fourniture du 01/09/2022 au 31/12/2024).

Il indique que la date limite de remise des offres est fixée au 20/07/2022 à 12h00 et propose de retenir l'offre la mieux classée conformément aux critères de notation repris de l'accord-cadre.

Après en avoir délibéré, le Bureau :

- Approuve la passation d'un marché subséquent avec le candidat présentant l'offre la mieux classée et autorise sa signature par le Président.

Fait et délibéré en séance  
les jour, mois et an susdits  
Pour extrait conforme

Le Président,

Franck BEAUVARLET

